

École des Deux-Ruisseaux  
Procès-verbal du Conseil d'établissement  
14 mai 2025 à 18h45, en présentiel  
5<sup>e</sup> séance



Présences

Membres	
Émilie Marie Billet	Parent/Président
Annie Bourdon	Parent/Vice-Président
Roda Said Waberi	Parent (Absente)
Annie Paradis	Parent
Patricia Rioux	Parent
Maxime Vincent	Parent
Bruno Cyr	Enseignant
Annie Pilotte	Enseignante
Nancy Arcand	Enseignante
Sophie Lefebvre	Enseignante
Jérémie Gauthier	Personnel de soutien (Absent)
Manon Rivest	Technicienne au service de garde
Anik Philippe	Directrice (Absente)
Monique Lafrance	Membre de la communauté
Public	
Catherine Lamontagne	Directrice-adjointe (Absente)

**1. Préliminaires**

**1.1 Présences, ouverture de la séance et vérification du quorum**

Constat

Ouverture de la séance à 18h50. Le quorum est vérifié.

**1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Résolution  
CE-24-25-A-  
32

Ajout d'un élément à l'ordre du jour : Budget éducation physique - point 4.1  
Il est proposé par Bruno Cyr et appuyé par Annie Bourdon d'adopter l'ordre du jour.

**2. Procès-verbal**

**2.1 Lecture et adoption du procès-verbal du dernier Conseil d'établissement du 2 avril 2025**

Résolution  
CE-24-25-A-  
33

Il est proposé par Annie Paradis et appuyé par Annie Pilotte d'adopter le procès-verbal de la dernière séance du 2 avril 2025.

<p><b>2.2 Suivi du procès-verbal du 2 avril 2025</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Friperie en novembre 2024 : 130\$</li> </ul>	Information
<p><b>3. Points d'information et/ou de consultation</b></p>	
<p><b>3.1 Mot du Président</b> (Aucun)</p>	Information
<p><b>3.2 Mot de la directrice</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Il a été confirmé que le budget pour l'année scolaire 2025-2026 sera retardé. Nous devrions le recevoir en août. Il faudra donc prévoir une rencontre avant l'AGA. Une discussion a eu lieu concernant la possibilité de tenir cette rencontre de façon virtuelle ou par courriel. Une vérification devra être faite par Mme Phillippe.</li> <li>Changement d'horaire de l'école pour l'année 2025-2026 : on devance de 5 min. Donc début de la journée à 8h48 et fin des classes à 15h48</li> <li>Friperie du 23 avril : 67\$</li> <li>Changement concernant la kermesse : en raison d'un nombre insuffisant de bénévoles pour la soirée du 5 juin, les structures gonflables prévues en soirée ont été annulées. La kermesse est donc reportée au 16 juin, une fois les examens de fin d'année terminés. Le BBQ, quant à lui, aura toujours lieu le 5 juin.</li> </ul>	Information
<p><b>3.3 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Monsieur Jérémie Gauthier est absent; le résumé des interventions réalisées dans le cadre du plan de lutte contre la violence et l'intimidation n'a donc pas été présenté. Il est prévu que ce résumé soit présenté lors de la prochaine séance. Toutefois, les membres ont échangé au sujet des nouvelles publicités télévisées portant sur ce thème, une initiative du ministère de l'Éducation.</li> </ul>	Information
<p><b>4. Points de discussion, d'approbation et/ou d'adoption</b></p>	
<p><b>4.1 Budget du CÉ (Mise à jour)</b> Présentation de la mise à jour du budget.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Budget pour l'éducation physique</b></li> </ul> <p>Une discussion, animée par M. Bruno Cyr, porte sur le budget alloué à l'éducation physique. Le budget annuel prévu est de 3 000 \$, principalement destiné à la mise à jour de l'équipement. Cette année, un besoin particulier a été identifié : l'achat de coussins pour le tir à l'arc. Les coussins actuellement utilisés ont plus de dix ans. Cet équipement est requis pour les élèves à partir de la 3e année. Le besoin est estimé à cinq coussins.</p> <p>Deux soumissions ont été obtenues, et le coût total à prévoir se situe entre 1 600 \$ et 2 000 \$, soit environ 300 \$ par coussin (plus taxes et frais de livraison).</p> <p>Les membres approuvent l'achat des coussins de tir à l'arc. Un courriel de validation sera transmis aux membres par la direction une fois l'achat confirmé.</p>	Information

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Entretien de la cour extérieure</b></li> </ul> <p>Une discussion a eu lieu concernant les sommes allouées pour l'entretien de la cour extérieure.</p> <p>M. Bruno Cyr fait un suivi concernant le rafraîchissement des lignes blanches dans la cour. Une demande de soumission a été faite, mais nous sommes toujours en attente de réponse. Le printemps étant une période très occupée pour les entreprises ciblées, les délais sont à prévoir.</p> <p>Concernant la réparation de la plate-bande située à l'avant de l'école, une demande a été adressée à la CSSPO. Un employé s'est déplacé sans préavis pour effectuer les travaux. À ce jour, il n'est pas confirmé si une facture sera envoyée à l'établissement.</p> <p>Un achat groupé de paillis et de sable pour la cour a été demandé auprès du Centre de services scolaire. Cette demande est en traitement.</p>	
<p><b>4.2 Liste des frais scolaires à payer à l'école 2025-2026</b>  <b>Tarifcation pour le service de dîneur</b></p> <p>Une discussion a eu lieu concernant la tarifcation et les modalités de fréquentation du service de dîneur.</p> <p>L'école favorise une inscription à 5 jours par semaine, ce qui facilite l'organisation des ressources humaines ainsi que la gestion sécuritaire des déplacements des élèves lors des sorties. Toutefois, les inscriptions à 3 jours par semaine sont également acceptées. Il est à noter que les élèves plus âgés utilisent généralement le service de façon moins fréquente et ne s'inscrivent pas nécessairement pour les 5 jours.</p> <p>Il est proposé par Annie Bourdon et appuyé par Annie Pilotte d'approuver les frais scolaires à payer à l'école pour l'année 2025-2026.</p>	<p>Résolution  CE-24-25-A-  34</p>
<p><b>4.3 Liste du matériel scolaire 2025-2026</b>  <b>Liste du matériel scolaire</b></p> <p>Aucun changement majeur n'est prévu en lien avec la liste du matériel scolaire pour l'année à venir.</p> <p>Une vérification doit être faite concernant la date inscrite sur la liste pour le préscolaire, une incertitude subsiste entre le 28 et le 29 août.</p> <p>Le fonctionnement lié aux classes d'accueil (groupes 81, 82 et 83) devra être confirmé lors de la prochaine séance : est-ce que la liste de matériel est envoyée aux parents ou prise en charge directement par l'école?</p> <p>Il est proposé par Annie Pilotte et appuyé par Manon Rivest d'approuver la proposition la liste du matériel scolaire pour l'année 2025-2026.</p>	<p>Résolution  CE-24-25-A-  35</p>

<p><b>4.4 Liste des cahiers d'activités 2025-2026</b> Aucun changement majeur n'est prévu concernant la liste des cahiers d'activités. Les manuels sont déjà réservés à la Librairie du Soleil.</p>	
<p><b>4.5 Choix du traiteur 2025-2026</b> Une demande de soumission a été envoyée à plusieurs compagnies de traiteurs. Toutefois, seule l'entreprise Mazzola a répondu à l'appel. Un tableau descriptif a été déposé pour appuyer la démarche.</p> <p>Une dégustation offerte par Mazzola a eu lieu à l'établissement. Les portions ainsi que la qualité des repas ont été jugées supérieures à celles du traiteur actuellement en place.</p> <p>Il est proposé par Bruno Cyr et appuyé par Maxime Vincent.</p>	<p>Résolution CE-24-25-A-36</p>
<p><b>4.6 Dîners pizza 2025-2026</b> Un tableau de comparaison des prix a été déposé. Il est à noter que Gabriel Pizza, le fournisseur actuel, n'a pas soumis d'offre cette année.</p> <p>L'équipe de l'administration recommande de retenir les services de Pizza Hut.</p> <p>Les membres ont discuté des différences de prix entre les entreprises considérées. Une discussion a également eu lieu concernant la possibilité d'offrir un dîner pizza chaque semaine plutôt qu'une fois aux deux semaines, comme c'est actuellement le cas.</p> <p>Il est proposé par Annie Bourdon et appuyé par Maxime Vincent de choisir l'entreprise Pizza Hut pour l'année scolaire 2025-2026.</p>	<p>Résolution CE-24-25-A-37</p>
<p><b>4.7 Code de vie de l'école 2025-2026</b> Des modifications seront à prévoir concernant l'usage du téléphone cellulaire sur le terrain de l'établissement, ainsi que sur l'utilisation du pronom « vous », conformément à un projet de règlement actuellement en élaboration par le ministère de l'Éducation.</p> <p>Comme chaque année, une mise à jour du code de vie est effectuée. Pour l'année en cours, les ajouts porteront notamment sur les étapes de résolution de conflits, la matrice des comportements et la charte des températures.</p> <p>Le code de vie est intégré à l'agenda scolaire, à l'exception du préscolaire. Pour ce groupe, le document est remis directement aux parents, puisqu'il n'y a pas d'agenda.</p>	
<p><b>4.8 Activités écoles</b> Aucun ajout d'activité, aucune résolution nécessaire.</p>	
<p><b>5. Période d'information – du public et des représentants</b></p>	
<p><b>5.1 Question du public</b> Aucun</p>	<p>Information</p>
<p><b>5.2 Mot du représentant de l'OPP</b></p>	<p>Information</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défi Je suis capable de Mobio : L'activité a connu une belle participation. Les élèves utilisant les berlines et l'autobus ont été déposés à l'Agora afin de leur permettre de marcher jusqu'à l'école. Des parents bénévoles ainsi qu'un policier éducateur étaient présents sur le trajet pour assurer la sécurité.</li> <li>• Semaine du service de garde : Un déjeuner a été organisé par l'OPP le 14 mai dans le cadre de la Semaine du service de garde. Ce geste a été très apprécié par l'équipe du service de garde.</li> </ul>	
<p><b>5.3 Mot de la représentante du comité de parents</b>  <b>Rencontre du Comité de parents du CSSPO – 22 avril 2025</b>  Plusieurs sujets ont été abordés lors de cette rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet de règlement concernant l'usage du téléphone cellulaire à l'école ainsi que l'encadrement de l'utilisation du pronom « vous ».</li> <li>• La présence d'insectes nuisibles (cafards) dans trois écoles primaires de la région. Des demandes de clarification et de suivi ont été adressées au Centre de services scolaire.</li> <li>• Une mise à jour a été présentée sur la politique de fermeture des écoles en contexte d'événement furtif.</li> <li>• Discussion sur les enjeux liés à la répartition des élèves entre établissements.</li> </ul> <p>Il a été noté que les rencontres du comité abordent majoritairement des enjeux touchant les écoles secondaires.</p> <p>La prochaine rencontre aura lieu le 27 mai, en présentiel, à l'école secondaire de La Cité.</p>	Information
<p><b>5.4 Mot de la représentante du service de garde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Semaine des services de garde scolaire : Du 11 au 17 mai, plusieurs activités ont été organisées dans le cadre de la Semaine des services de garde scolaire.</li> <li>• Nomination au poste de technicienne : Le poste de technicienne au service de garde a été comblé pour l'année scolaire 2025-2026. Madame Karine Lupin entrera en fonction le 1er juillet 2025.</li> <li>• Séance d'affectation : La séance d'affectation du personnel est prévue pour le 17 juin 2025.</li> </ul>	Information
<p><b>5.5 Mot du personnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Spectacle de talents : Le spectacle de talents a eu lieu au mois d'avril. Plusieurs élèves ont démontré de beaux talents. Le fait d'avoir devancé l'événement au mois d'avril, plutôt qu'en mai, a été apprécié.</li> <li>• Mois de l'éducation physique : En mai, des parties sportives (soccer, volleyball, basketball) sont organisées chaque vendredi entre les professeurs et les élèves.</li> <li>• Visite à l'école secondaire : Les élèves de 5e année visiteront l'école secondaire de La Cité le vendredi 16 mai.</li> <li>• Annulation de la foire de l'emploi : La foire de l'emploi, prévue le 6 juin pour les élèves du troisième cycle, est annulée en raison d'un manque de parents bénévoles. Cette activité, habituellement organisée tous les deux ans, ne pourra donc pas avoir lieu cette année. On soulève la possibilité que la surcharge</li> </ul>	Information

<p>d'informations dans l'info-parent dilue la portée des messages importants. Cette annulation suscite la déception du personnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux revendications de la direction : Le personnel exprime son soutien aux revendications et aux enjeux portés par la direction.</li> </ul>	
<p><b>5.6 Mot de la représentante de la communauté</b> La représentante souligne la réparation récente des plates-bandes de l'école. Elle propose la possibilité d'ajouter des plantes comestibles dans les plates-bandes.</p>	Information
<b>6. Correspondance</b>	
Aucune	Résolution
<b>7. Levée de la séance</b>	
Il est proposé par Annie Pilotte et appuyé par Maxime Vincent de lever la séance à 20h30.	Résolution CE-24-25-A- 38

Patricia Rioux, secrétaire de réunion